

Jeunesse et Sports

REF : DJS2014020

Signataire : MB/SRC

Séance du Conseil Municipal du 27/11/2014

RAPPORTEUR : Meriem DERKAoui

OBJET : Signature de la convention relative à la labellisation "eurodesk" entre la Commune d'Aubervilliers, le Centre d'Information et de Documentation Jeunesse (CIDJ) et la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale pour une durée de 3 ans

EXPOSE :

Depuis 2011, le Point Information Jeunesse (PIJ) d'Aubervilliers facilite la mobilité des jeunes, notamment à l'échelle européenne, en leur rendant accessibles les dispositifs internationaux tels que le Service Volontaire Européen (SVE), l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ), le Programme Concentré Pluri-acteurs Algérie (PCPA).

De nombreuses actions ont déjà été menées : accueil de jeunes en SVE, participation au PCPA, partenariat avec l'OFAJ dans le cadre du réseau diversité et participation /organisation de séjours citoyens (collectifs et individuels), mise en place de la semaine européenne de la jeunesse. Cette mobilité a pour but de favoriser la rencontre entre jeunes issus de cultures et contextes sociaux différents tout en développant leur autonomie.

La labellisation permettra au PIJ de bénéficier régulièrement des appels à projets européens dans le cadre de ERASMUS+. L'objectif est de donner la possibilité aux jeunes du territoire de participer à des projets d'échanges ou de vivre une expérience enrichissante à travers un service volontaire européen.

Le PIJ d'Aubervilliers souhaite poursuivre ses actions autour de la mobilité en devenant une structure ressource sur le département de la Seine-Saint-Denis.

La présente convention de labellisation fixe les engagements de chaque partenaire qui concourent à la mission d'Information sur les différents dispositifs européens en direction de la jeunesse.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à signer la convention relative à la labellisation "eurodesk" entre la Commune d'Aubervilliers, le Centre d'Information et de Documentation Jeunesse (CIDJ) et la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale pour une durée de 3 ans

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

En exercice : 49

DU 27 NOVEMBRE 2014

Présents : 37

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 27 Novembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 18 novembre 2014, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

Monsieur BEAUDET Pascal, Maire

Mme DERKAOU Meriem, MM. KARMAN Jean-Jacques, DAGUET Anthony, Mme CHERET Magali, MM. KAMALA Kilani, MONINO Jean-François, Mme GRARE Laurence, MM. BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME AKOUA Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme NEDELEC Soizig, M. CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc, Adjoints au Maire,

M. CECCOTTI-RICCI Roland, Mme PEJOUX Claudine, MM. TLILI MOHAMED Fathi, LE HYARIC Patrick, Mme DUCCATTEAU Sylvie, M. WOHLGROTH Antoine, Mme MBONDO Thérèse, M. ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, MM. KADDOURI Nourredine, SANON Guillaume, Mme RABAH Hana, M. SALVATOR Jacques, Mme YONNET Evelyne, MM HAFIDI Abderrahim, LOGRE Benoît, Mmes VIGEANT Claire, ALVES Presilya, MM. BIDAL Damien, ZAIRI Rachid, Mme LENZI Ling Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

Mme VALLY Sophie	Représentée par :	M. KAMALA Kilani
Mme TLILI Leïla	Représentée par :	M. KARMAN Jean-Jacques
Mme MARINO Danielle	Représentée par :	M. TLILI Mohamed Fathi
Mme MILLA Josiane	Représentée par :	Mme MBONDO Thérèse
Mme SIGNATE Rouguy	Représentée par :	M. KARROUMI Sofienne
Mme REDOUANE Wassila	Représentée par :	M. CHIBAH Salah
Mme FAGARD Alice	Représentée par :	M. BENKHELOUF Boualem
Mme PEJOUX Claudine	Représentée par :	Mme MERCADER Y PUIG Maria
M. RACHEDI Hakim	Représenté par :	Mme VIGEANT Claire
Mme LENOURY Nadia	Représentée par :	M. BIDAL Damien

ABSENTS: MM. PLEE Eric, AIT BOUALI Omar

Mme GRARE Laurence représentée par M. DAGUET Anthony à partir de la question n° 330
M. HAFIDI Abderrahim représenté par M. ZAIRI Rachid à partir de la question n°330
Mme ALVES Presilya partie à la question n°332

Secrétaire de séance : Mme RABAH Hana

Direction Générale des Politiques de l'Enfance de l'Education de la Jeunesse et des Sports / Direction de la Jeunesse et des Sports

Jeunesse et Sports

REF : DJS2014020

Signataire : MB/SRC

OBJET : Signature de la convention relative à la labellisation "eurodesk" entre la Commune d'Aubervilliers, le Centre d'Information et de Documentation Jeunesse (CIDJ) et la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale pour une durée de 3 ans

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L 1111-2, L1611-4, L 2313-1-1, L2251-3-1,

Vu le projet de convention « Eurodesk » entre la Commune d'Aubervilliers, le Centre d'Information et de Documentation Jeunesse (CIDJ) et la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale

Vu le budget communal,

Considérant l'intérêt de la labellisation du PIJ en structure « Eurodesk » afin de donner la possibilité aux jeunes du territoire de participer à des projets d'échanges ou de vivre une expérience enrichissante à travers un service volontaire européen

A l'unanimité.

DELIBERE :

AUTORISE : le Maire à signer la présente convention entre la Commune d'Aubervilliers, le Centre d'Information et de Documentation Jeunesse (CIDJ) et le Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale pour une durée de 3 ans..

L'adjoint délégué

Maria MERCADER Y PUIG

Reçu en préfecture le : 28/11/2014

Publié le : 28/11/2014

Certifié exécutoire le : 28/11/2014

L'adjoint délégué

Maria MERCADER Y PUIG

